

TULLE mag

#148



PROTÉGER, AIDER, SOUTENIR



Tulle
SOLIDAIRE

*Aimer &
Soutenez
vos commerces
de proximité*

© wakame



éditorial

Protéger, aider, soutenir



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



- Grâce à la mobilisation des couturières de la manufacture de masques, les élus et les agents ont pu procéder à la distribution de masques en tissu auprès des commerçants tullistes en vue du déconfinement.

Il est trop tôt pour mesurer toutes les conséquences de cette épidémie sans précédent depuis un siècle. Elles seront sans doute durables.

L'Union européenne, l'Etat, la Région, le Département, l'agglo ont pris des mesures pour les atténuer, chacun à la mesure de ses moyens et de ses compétences. C'est bien sûr aussi le cas de la Ville de Tulle, en première ligne face au virus comme toutes les communes.

La Ville est intervenue d'abord pour sauver des vies : par la mobilisation de l'hôpital pour protéger et accompagner les soignants, par l'implication du Centre de santé municipal, par la mise en place d'un Centre Covid19 d'information et de dépistage à l'Auzelou (et ponctuellement au marché). Dès le début du confinement, les élus et de nombreux agents de la Ville ont agi pour maintenir autant que possible les services publics essentiels, pour informer, rassurer et mettre en place les dispositifs de protection sanitaire. La Mairie s'est ainsi approvisionnée en gel hydroalcoolique.

Des masques ont été remis à chaque Tulliste et aux commerçants de la cité grâce aux commandes de la Ville, complétées par celle de l'agglo et aussi par l'abondante production des couturières bénévoles de la manufacture de masques organisée à la salle Latreille.

En même temps, la Ville a assuré, avec des enseignants, l'accueil des enfants de soignants et de parents prioritaires dans certaines écoles. Et quand l'accueil a été élargi, des agents municipaux ont aménagé et désinfecté régulièrement des locaux scolaires, où des repas ont pu être fournis par la cuisine centrale réactivée.

La Ville est également intervenue pour sauver des activités et des emplois : comme l'agglo, elle a fourni des aides financières aux entreprises tullistes, principalement les commerces, touchées par la chute, voire l'arrêt total de leurs ventes. Plus de 200 de ces aides vont ainsi être versées.

Et puis la Mairie a obtenu de la préfecture, par dérogation, le maintien des deux marchés. Elle a autorisé cafés et restaurants à agrandir leur terrasse ou à en créer une sur l'espace public.

Toujours dans le but de favoriser le commerce local, le stationnement a été rendu gratuit du 16 mars au 11 mai ; et la gratuité a été maintenue pendant deux heures chaque jour jusqu'au 1^{er} septembre.

Toutes ces aides vont évidemment peser sur le budget de la Ville. Mais la priorité était à la préservation des activités et des emplois et l'urgence était à la protection de la santé des Tullistes et de tous ceux qui viennent travailler et faire leurs courses dans notre cité.

Je suis fier des agents municipaux et des élus, qui ont agi avec zèle et dévouement. Fier aussi que les citoyens de Tulle aient dans l'ensemble respecté les précautions sanitaires. Et je les invite à continuer à les respecter : le virus n'a pas encore disparu.

DÉCONFINEMENT

Retour à la normale

Déplacements, retour dans les écoles, collèges et lycées, réouverture des cafés, bars et restaurants, des parcs et des jardins, reprise progressive de la vie culturelle et sportive, préparation des vacances... Depuis le 2 juin, le déconfinement permet aux Tullistes de retrouver peu à peu une vie normale.

A Tulle, les services municipaux reprennent petit à petit un rythme normal. La plateforme d'accueil de la mairie fonctionne normalement mais privilégie les prises de rendez-vous afin d'éviter les temps d'attente en milieu fermé.

Le Centre Culturel et Sportif a rouvert partiellement en juin avec la mise à disposition de trois salles de réunions pouvant accueillir 10 personnes au maximum (port du masque obligatoire). Les sports de combat et collectifs étant suspendus, l'activité du Centre et des autres équipements sportifs de la Ville reprendra son cours normal, si la situation sanitaire le permet, à partir de la rentrée de septembre.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental a également repris les cours individuels pour les élèves volontaires ne pratiquant pas d'instruments à vent, ni le chant. Une dizaine de professeurs ont ainsi pu travailler directement avec leurs élèves avant les vacances scolaires, tandis que les autres ont poursuivi les cours en visio.

Le musée du Cloître a lui aussi rouvert ses portes au public début juin avec l'exposition « Une vie à la Manu ». Le nombre de visiteurs est cependant limité à 8 personnes à la fois (port du masque obligatoire). Les audioguides sont disponibles et désinfectés après chaque utilisation. Le public peut donc de nouveau apprécier l'architecture du Cloître et redécouvrir une partie de l'histoire industrielle de Tulle.

 Plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr

STATIONNEMENT

2 HEURES GRATUITES !

Afin de favoriser les achats dans les boutiques tullistes, le stationnement est gratuit durant 2 heures jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

Cette mesure a pour objectif d'encourager les consommateurs à privilégier les achats dans les commerces de proximité, tout en assurant un roulement dans l'occupation des places de stationnement, et évitant ainsi les voitures ventouses. Attention, les automobilistes doivent déposer derrière leur pare-brise le ticket justificatif ou utiliser l'application Pay By Phone (tous les champs obligatoires doivent être remplis lors de la première inscription), afin d'éviter les contraventions. La gratuité est valable 1 fois par jour et par véhicule. Ces 2 heures gratuites chaque jour s'ajoutent à la gratuité des samedis, dimanches et jours fériés toute la journée et les jours de semaine (de 12h à 14h puis de 18h à 8h30).

Cette opération représente un coût mensuel de 30 000€ minimum pour la Ville.

De plus, afin de ne pas pénaliser les abonnés (mensuels, semestriels et annuels) ayant réglé leur redevance de stationnement durant la période courant du 16 mars au 11 mai, un dispositif spécifique (report ou remboursement) a d'ores et déjà été mis en place par le Service du Domaine Public. Les utilisateurs des parkings en enclos ou en silo peuvent également demander le report de leurs droits non utilisés sur des mois ultérieurs et cela quelle que soit la plage d'abonnement (mensuel, semestriel ou annuel) auprès des agents du SPIC au parking St Pierre.

Ce coup de pouce financier s'ajoute au plan d'aide mis en place par la Ville et Tulle agglo.

 Plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr

Ça s'est passé à Tulle

VACANCES D'ÉTÉ

Les enfants choisissent le programme !

Cet été, la ville accueillera les enfants de 3 à 15 ans sur le site du Chambon dans le respect des consignes sanitaires. Cette prise en charge sera complétée par « le Pass'été jeunes » réservé aux 8-12 ans qui s'inscrit dans le dispositif « vacances apprenantes » de l'Etat.

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Une organisation spécifique a été prévue par le service jeunesse pour accueillir en juillet et août 70 enfants en même temps au château du Chambon (de 7h30 à 18h30). Pour cela, les équipes ont réfléchi à une nouvelle organisation de l'espace tout en maintenant les repères des plus petits et en conservant une logique éducative.

Les inscriptions doivent se faire uniquement par téléphone au moins une semaine avant, afin que l'équipe puisse échanger avec chaque famille. Les enfants vont bénéficier d'un programme d'activités variés et également de sorties pour profiter de l'été en toute sécurité (programme des animations sur le site www.agglo-tulle.fr).

NOUVEAUTÉ : LE PASS'ÉTÉ JEUNES

La mairie a décidé de proposer en juillet et en août une nouvelle prise en charge pour les enfants âgés de 8 à 12 ans ayant eu des difficultés à suivre le programme scolaire depuis le début de la crise sanitaire. L'idée n'est pas de faire du soutien scolaire mais à travers des activités ludiques et éducatives de retrouver le goût d'apprendre. Un programme a été établi avec différents partenaires de la Ville pour proposer un dispositif adapté et gratuit aux familles identifiées. Le « Pass'été » permettra aux enfants d'envisager la rentrée sereinement.

 Plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr

**MUSIQUE ET DANSE**

APPRENDRE PAS À PAS

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental a ouvert les inscriptions pour la rentrée prochaine le 1^{er} juin.

Dans le contexte de crise sanitaire, il est recommandé aux futurs élèves de prendre d'abord contact avec le secrétariat afin de définir les modalités d'inscription. Cette structure municipale accueille dès 5 ans celles et ceux qui souhaitent apprendre une des disciplines dispensées au Conservatoire. Trente-six professeurs diplômés s'investissent avec passion et partagent les divers enseignements tels que la danse contemporaine et classique, la culture musicale et chorégraphique (éveil à la danse et à la musique), les ateliers collectifs (chœur, orchestre...) et pour finir les instruments (violon, trombone, accordéon, piano...).



Renseignements et inscriptions à l'accueil du CRD ou au 05 55 20 39 95, conservatoire@ville-tulle.fr



RUE DU DOCTEUR VALETTE

Les anciens blocs de béton de la station de lavage ont disparu pour laisser place à une nouvelle plateforme. La Ville a décidé de créer, dans cette rue passante, 20 places gratuites de parking dont 1 PMR pour faciliter le stationnement des usagers dans le quartier de Souilhac.

ECONOMIE LOCALE

La Ville déclenche un plan d'aide

Face à la crise du Covid-19 et à son impact sur les commerçants et les artisans, le maire de Tulle a sollicité ses services afin de mettre en place des mesures exceptionnelles de soutien dans cette période critique.

Ces aides d'urgence représentent une dépense estimée à 350 000 € pour la Ville de Tulle. Elles s'ajoutent aux dispositifs mis en place par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et Tulle agglomération.

La municipalité débloque une aide forfaitaire de 1 000 € pour les établissements tullistes concernés par une fermeture administrative, une perte d'au moins 50% du chiffre d'affaires, ou créés après le 1^{er} janvier 2020. C'est un plan d'aide exceptionnel pour soutenir l'économie locale. Les élus ont également décidé d'exonérer tous les commerces qui occupent le domaine public de la redevance durant une année (terrasse, chevalet...). Une mesure estimée à 30 000 € pour la collectivité. De plus, les commerçants dont la Ville est le bailleur seront exonérés de loyers pendant 6 mois.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Afin de simplifier les démarches des commerçants et artisans, un seul et même formulaire est à remplir pour bénéficier des aides de la Ville et de Tulle agglomération sur www.agglo-tulle.fr/aidescovid puis cocher la case : «vous êtes commerçant ou artisan installé à TULLE».

Les justificatifs à fournir : RIB, inscription CCI (KBis), CMA (D1) ou attestation MSA, dernière liasse fiscale 2019 et quittances de loyer (si loyer payé en mars, avril et mai 2020).



Information et renseignements service Commerce, Artisanat et Logement, 10 rue Félix Vidalin, 05 55 21 73 50 ou josiane.tour@ville-tulle.fr



NUISANCES SONORES

HORAIRES À RESPECTER

Une erreur concernant les horaires à respecter pour effectuer du bricolage ou du jardinage s'est glissée dans votre Tulle Mag hors-série spécial covid-19.

Un arrêté préfectoral de 1999 prévoit des horaires à respecter par les particuliers pour effectuer des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de déranger le voisinage, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques. En effet, ils peuvent être effectués les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Nous remercions nos lecteurs assidus qui nous ont fait remarquer cette erreur.



RUE DU DOCTEUR DUFAYET

Les travaux des réseaux d'eau potable et d'assainissement sont terminés. Ils ont permis de moderniser les réseaux souterrains sur 300 mètres qui alimentent 32 compteurs individuels et collectifs. Le montant est de 320 000€, financé par Tulle agglomération pour la partie assainissement (200 000€) et par le Syndicat du Puy des Fourches pour l'eau potable (120 000€).

Les petits nouveaux



PIMONT

Anne Tassain vient d'ouvrir un nouveau complexe funéraire composé d'une boutique et de 5 chambres funéraires. Un lieu accessible qui permet à son équipe de recevoir les familles dans les meilleures conditions.

ZA Tulle Est

Tél : 05 55 26 14 59

Ouvert lundi au vendredi 9h à 18h et samedi 9h à 12h

www.pfpimont.fr



PHOTO TRECH

Prises de vue en studio, photos d'identité, développement numérique et traditionnel, retouches, etc. **Caroline Mondary** poursuit l'aventure familiale en reprenant ce commerce. Sa touche personnelle se retrouve dans ses clichés et dans la vente d'appareils photo.

22 rue Charles de Gaulle

Tél : 05 55 26 81 83

Ouvert mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h et samedi 9h à 12h

www.photo-19.com



BLACKSTORE

Qualité et grandes marques sont au rendez-vous dans cette nouvelle boutique de mode et d'accessoires pour hommes et femmes. **Inès, Marion et Raphaëlle** vous conseillent et vous orientent parmi les 500 références du magasin.

Zone de Mulatet

Tél : 05 19 98 03 90

Ouvert lundi au vendredi 10h à 12h30 et 14h à 19h, samedi 10h à 19h

www.blackstore.fr



BOULANGERIE ZAHRA

Depuis quelques mois, la boulangerie dans le quartier du Trech a repris du service : pains, viennoiseries, gâteaux, pizzas, bonbons régaleront de nouveau la clientèle du quartier. **Jamil Bennisr** et ses deux salariés proposent aussi des nouveautés : des pâtisseries orientales.

20 rue François-Bonnelye

Tél : 09 80 44 65 36

Ouvert lundi au samedi 7h à 20h et dimanche 7h à 13h



UN DRIVE INÉDIT

La Ville de Tulle a décidé de fournir des masques à chaque habitant de la commune. Une première distribution était organisée début mai sur deux jours, par quartier, sous forme de drive place Martial-Brigouleix. 75 000 masques ont été distribués lors de cette opération et du retrait piéton organisé à l'Hôtel de Ville les jours suivants. Une seconde distribution s'est déroulée les 10, 11 et 12 juin en drive à l'Auzelou, au CCS et à la mairie.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

DON DU SANG

L'Établissement français du sang organise deux collectes de sang cet été à Tulle.

MARDI 21 JUILLET, 8h à 13h30 salle de l'UP-Marie-Laurent et **MARDI 18 AOÛT** 14h30 à 19h salle de l'Auzelou.

EXPOSITION

La Cour des arts propose de découvrir une sélection des créations de ses élèves en vitrine rue des Portes Chanac et expose tout l'été l'artiste Brigitte Paillet « Sous le soleil... exactement ».

DU 11 JUILLET AU 29 AOÛT, vitrine du Point G place Berteaud

www.lacourdesarts.org

MUSIQUE

Les Amis de l'orgue de la cathédrale de Tulle organisent leur traditionnel festival. Des concerts gratuits sont proposés.

LE 26 JUILLET et **LES 2, 9 ET 16 AOÛT** à partir de 17h à la cathédrale.

RUGBY

Le Sporting Club Tulliste organise deux matchs amicaux durant l'été au stade Alexandre-Cueille.

VENDREDI 14 AOÛT à 19h, le CA Brive affronte le Stade Français

VENDREDI 21 AOÛT à 19h, l'AS Montferland joue contre l'Union Bordeaux Bègles

www.sctc-tulle-rugby.com



TRAVAUX

Clap de fin !

Le chantier du quai Continsouza arrive à terme un peu plus d'un an après le début des travaux.

Candélabres, garde-corps, voie verte, bordures et places de stationnement : les aménagements successifs ont transformé cet axe routier. Des travaux en profondeur dans un premier temps (réseaux d'eau potable et d'assainissement) puis en surface avec la création d'une voie verte. Ce quai, qui permet de rallier le centre historique à l'Auzelou, bénéficie désormais d'un aménagement spécifique pour favoriser et sécuriser la circulation des piétons et des vélos côté rivière. Neuf érables champêtres ont également été replantés. Résistants à la chaleur et adaptés au milieu urbain, ils contribuent à l'embellissement de cette entrée de ville.

Début juin, le Conseil départemental a apporté la touche finale avec la pose du revêtement de chaussée définitif.



SOLIDARITÉ AU BOUT DU FIL

La manufacture municipale de masques, projet porté par la Ville et le Collectif des Couturières Solidaires, a fonctionné pendant plus d'un mois à la salle Latreille. Plus de 5000 masques lavables ont été réalisés grâce à la mobilisation de couturières amateurs et professionnelles. Cet élan de solidarité a permis d'équiper les commerçants et les artisans tullistes quand ils ont repris leurs activités, puis de distribuer des masques aux personnes vulnérables.

CONCOURS

Plantons le décor !

La ville organise un concours de balcons, terrasses et jardins fleuris. Une façon originale de contribuer à l'embellissement de la ville et d'agir en faveur de la biodiversité.

Cette opération a pour objectif de récompenser les actions menées par les habitants, les associations ou les commerçants en faveur de l'embellissement et du fleurissement des balcons ou des jardins de son quartier. Ce concours est gratuit et comprend trois catégories : maisons avec jardin ; balcons, terrasses, rebords de fenêtres ; abords de locaux commerciaux ou associatifs, jardins ouvriers, espaces collectifs.

 **Inscriptions avant le 8 juillet : magalie.mas@ville-tulle.fr ou 05 55 21 73 00 en précisant ses coordonnées et sa catégorie.**

CADRE DE VIE

Un petit coin de verdure

Les nouveaux aménagements de la baignade à l'Auzelou seront appréciés par les petits et les grands.

La Ville poursuit l'embellissement de ce site naturel avec le remplacement récent de la haie par des barrières en bois. Les services techniques ont également procédé à la pose de bordures en béton et à la réfection du trottoir (du Pont des Soldats à la salle de l'Auzelou). De plus, des toilettes automatiques ont été installées. Elles sont gratuites et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une rampe facilite l'accès depuis le parc et un bardage bois habille le nouvel équipement. Les travaux réalisés par l'entreprise Colas sont estimés à 84 000€.

j'aime
mon
QUARTIER

TOURISME

NOUVELLE ADRESSE

L'Office de Tourisme Intercommunal se trouve désormais 14 place Gambetta, en plein cœur du centre historique.

Le local en pierres apparentes et la chapelle du XIII^e siècle en ogive sont un véritable atout pour cette vitrine du tourisme corrézien. Produits de bouche et d'artisans locaux, documents et souvenirs sont particulièrement mis en avant dans l'espace boutique. Finie la grande banque d'accueil, ici la discussion avec les visiteurs est favorisée par un mobilier adapté, une volonté de l'équipe actuelle. Pour l'occasion, un nouveau logo a été créé, plus authentique afin de valoriser l'ensemble du territoire. Une identité à découvrir dans le nouveau mag 2020 !

 **www.tulle-en-correze.com ; ouvert dans le respect du protocole sanitaire du mardi au samedi 9h30 à 12h30 et 14h à 18h**



UNE CHORALE AU BALCON

Les locataires de la Résidence de Nacre ont poussé la chansonnette le 20 avril dernier. Ils ont fredonné quelques succès de la chanson française depuis leurs balcons, ornés pour l'occasion d'un grand « MERCI » destiné à tout le personnel soignant. Une parenthèse musicale durant le confinement pour le grand bonheur des chanteurs amateurs et des passants.

HOMMAGE

Décès de Jacques Virefléau

Jacques Virefléau est décédé le 15 mai dernier. Les élus de la Ville de Tulle saluent la mémoire d'un homme engagé pour sa ville d'adoption qui a siégé durant 3 mandats au sein du Conseil municipal.



Originaire du Périgord, Jacques Virefléau est arrivé à Tulle en 1969 pour ce qui devait être un bref passage. Finalement, cette ville, il ne l'a jamais quittée et il lui a même beaucoup donné. Elu conseiller municipal dès 1977 aux côtés de Jean Combasteil, il poursuivra son engagement en 2001 avec François Hollande puis en 2008 avec Bernard Combes, notamment en étant délégué au tourisme. Il avait également choisi de s'investir pour son territoire en étant délégué communautaire de 2008 à 2014.

Les élus de la Ville de Tulle présentent à son épouse Marie-Claude et à ses filles, Laure et Nadia, leurs plus sincères condoléances.

COUP DE POUCE

La Ville vient en aide aux associations

Le monde associatif joue un rôle majeur dans notre cité et la Ville a souhaité apporter une aide financière aux associations dans un contexte de crise inédit.



Durant cette période, certaines associations se sont retrouvées en difficulté, notamment celles qui emploient des salariés ou qui accompagnent les publics les plus fragiles. Une ordonnance du Conseil des ministres a donné la possibilité aux maires de procéder au versement des subventions, sans vote préalable du Conseil municipal.

Dans le cadre de ce dispositif, les élus de la Ville de Tulle ont décidé de verser aux associations employeuses 75% des subventions attribuées. Pour les associations à caractère caritatif ou social, fortement mobilisées durant la période du confinement, les élus ont choisi de verser la totalité de la subvention attribuée. Pour certaines associations qui ont engagé des dépenses pour des opérations organisées en partenariat avec la Ville, il a été décidé de leur verser une partie de la subvention annuelle.

Ce coup de pouce financier, d'environ 380 000 euros, a été versé aux associations tullistes ayant fait une demande de subvention en décembre.



CÉRÉMONIE 9 JUIN 44

Pour la première fois depuis 76 ans, la marche vers le Haut-Lieu de Cueille n'a pas pu avoir lieu afin de respecter les mesures de protection sanitaire. Le Comité des martyrs et la Ville de Tulle ont cependant tenu à rendre un hommage aux victimes de la barbarie nazie. Une cérémonie intime s'est donc déroulée le 9 juin dernier sur ce site emblématique.



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 15 mars dernier, les Tullistes ont participé à l'élection du nouveau Conseil municipal malgré la crise sanitaire. La liste conduite par Bernard Combes est arrivée en tête avec 64,4% des voix face à celle menée par Raphael Chaumeil avec 35,7%. Le 28 mai, les édiles ont, lors du premier Conseil municipal à huis clos, procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints salle Latreille.

Le nouveau Conseil municipal



INTERVIEW

Bernard Combes

60 ans

42^e maire de Tulle

Conseiller départemental

TULLE MAG: *Les Tullistes ont choisi de vous renouveler leur confiance, qu'est-ce que cela représente pour vous ?*

Avant de prendre la décision de présenter à nouveau ma candidature et de conduire une nouvelle liste, j'ai mûrement réfléchi en m'interrogeant sur la façon dont je pourrais être encore utile aux Tullistes. Durant les six dernières années, nous avons mené des projets structurants qui ont contribué à la modernisation de la ville. Les réalisations et l'investissement des élus ont contribué à notre belle réélection. Mais il y a aujourd'hui de nombreux enjeux nouveaux pour notre cité : la santé, la tranquillité urbaine, l'environnement, etc. Et il nous faudra travailler encore dans bien d'autres domaines, notamment l'économie. Tout cela motivera et portera notre action.

Je me suis également interrogé sur les personnes qui pourraient m'accompagner dans ce nouveau mandat et s'engager dans des postes

à responsabilités. L'équipe s'est constituée au fur et à mesure des rencontres et des sollicitations. Il était important pour moi de trouver des personnalités pouvant parler de leur amour pour Tulle, pour le territoire, et ayant le goût des responsabilités, de l'engagement. Des personnes ayant la capacité à rassembler et à être moteur dans différents domaines. J'ai ainsi pu proposer aux habitants une liste largement renouvelée, prête à s'engager à mes côtés autour d'un nouveau projet de ville.

Le programme qui a été présenté durant la campagne a reçu l'assentiment des Tullistes. Les élections se sont déroulées dans un contexte particulier, le taux de participation a été plus bas qu'à l'accoutumée, ce qui a affecté le nombre de voix des deux listes en présence. Cependant les résultats ont été validés et ne sont pas à remettre en cause.

Les 33 élus qui siègeront au sein du Conseil ont chacun une place qui leur permettra d'être

utile à la cité. Les six élus de la minorité pourront prendre leur part dans le débat démocratique ; je leur donnerai les moyens de conduire leur mission et j'espère pouvoir compter sur leur assiduité durant les six prochaines années. Le Conseil municipal du 11 juin a voté le versement d'une indemnité à l'ensemble des conseillers municipaux (majorité et minorité).

Je compte par ailleurs rencontrer les partisans d'autres listes qui finalement ne se sont pas présentées. Il est important pour moi de comprendre leurs attentes afin de les intégrer à la vie citoyenne. Ce mandat sera placé sous le signe d'une démocratie la plus large possible afin d'associer les Tullistes aux projets que nous mènerons.

TULLE MAG: *Quelles sont les priorités et les grands projets de ce nouveau mandat ?*

Nous allons mettre en place des Conseils de quartier afin de donner davantage la parole aux

habitants, concernant leur quotidien mais aussi l'élaboration des projets de la Ville. Le porte-à-porte durant la campagne et la concertation publique menée l'année dernière ont mis en lumière cette nécessité d'associer davantage la population à nos orientations. Ces échanges, relayés par les élus de quartier, nous permettront d'avoir plus d'ambition, plus d'audace, d'élever les débats et de créer une véritable démocratie de proximité.

Un autre axe majeur de ce mandat sera la rénovation urbaine avec la création d'un parc en cœur de ville, la végétalisation de notre cité et la prise en compte des mobilités. Les questions de l'environnement et de la santé, l'accès de tous aux biens culturels et sportifs, les actions sociales et solidaires, le soutien à une dynamique associative seront au centre de nos préoccupations et devront nous guider dans nos politiques publiques. L'amélioration de l'accessibilité, quelle que soit la situation de handicap, sera également un de nos objectifs ; un élu référent a d'ailleurs été désigné pour cela. L'aménagement de l'avenue Victor-Hugo se fera en concertation avec les commerçants, et c'est avec eux que nous déciderons d'un calendrier, en fonction de leurs besoins. Nous envisagerons parallèlement, en lien avec le début des travaux de la future Cité de l'accordéon et des patrimoines, le réaménagement des places Maschat et Roosevelt. Mon expérience des précédents mandats m'a convaincu de lancer différents projets en même temps pour ne pas perdre de temps, car je veux éviter l'enlisement ou l'inertie.

La crise sanitaire a mis en lumière la nécessité d'une continuité du service public et l'importance du rôle des agents. Il est important pour moi d'associer la population à nos décisions, mais aussi de tenir compte de l'expertise du personnel municipal. Sa connaissance du terrain doit être davantage prise en compte dans l'élaboration des projets.

La jeunesse sera également un des enjeux forts de ce mandat. A Tulle, elle a besoin de lieux d'éducation et de formation, comme d'animation. L'ouverture du campus universi-

taire en 2021, en partenariat avec Tulle agglo, marquera le début d'une nouvelle offre pour les étudiants. La conversion de l'ancien cinéma Le Palace en espace d'accueil et d'animations pour les jeunes est aussi à l'étude. Grâce aux outils d'aujourd'hui, nous les solliciterons dans la construction de ce projet et dans la mise en place d'une offre adaptée à leurs besoins.

L'attractivité de notre ville est aussi au cœur de nos préoccupations. Les besoins de la population ont changé, la Ville de Tulle doit être en mesure, à travers l'attractivité urbaine, de conserver ses habitants et surtout d'en attirer. Nous devons maintenir nos services, mais aussi proposer des actions et un environnement qui contribuent davantage au plaisir d'habiter Tulle. L'habitat sera donc un

j'espère, en tant que maire, que ce sera Michel Breuilh car il a l'expérience, la capacité de rassembler et une bonne vision du territoire.

Il y a toujours une certaine défiance des élus des autres communes envers la ville-centre, qui pourtant ne bénéficie d'aucun traitement de faveur. Tout ce que nous obtenons correspond toujours à un besoin de la population et du territoire. Il faut continuer à conjuguer cette dynamique d'agglomération autour du rôle de la ville-centre, offrir des services et des équipements que n'ont pas les autres communes mais que l'on trouve rassemblées ici. Il faut permettre aux habitants du territoire de venir travailler, consommer à Tulle et s'y garer. Il faut que nous soyons, avec l'agglo, en capacité demain de proposer des solutions sur les

« La démocratie participative sera au cœur de ce mandat ».

enjeu du mandat. Des logements adaptés aux besoins d'aujourd'hui, modernisés, avec des espaces personnels extérieurs plus importants sont à développer, quitte à démolir de l'ancien vétuste et à envisager de nouveaux espaces de vie collective.

Je souhaite également engager une réflexion avec l'ensemble des élus sur la question de la modération fiscale à Tulle. L'exonération de la taxe foncière pour des primo-accédants, pendant une certaine durée, peut être une des pistes à envisager. Il faudra la conjuguer avec d'autres mesures, l'accès à l'emploi ou au télétravail notamment.

TULLE MAG : *Quel va être le rôle de la ville-centre au sein de l'agglo durant ce mandat ?*

Comme en 2014, le maire de Tulle ne postulera pas à la présidence de l'agglo, bien que ce soit l'usage ailleurs. En fonction de la majorité qui se dégagera des élections communautaires,

parkings d'entrée de ville, le développement du transport collectif et des mobilités douces. Il faut une offre globale, aisée d'utilisation pour tous les habitants.

Dans ce cadre, le parking Gabriel-Péri sera rénové prochainement, la réalisation du parking de la Gibrande va débiter rapidement afin de soulager les parkings proches de l'hôpital et faciliter la vie des agents hospitaliers.

Nous devons jouer pleinement notre rôle central et pour cela, l'agglo doit nous donner les moyens de le faire, sans léser quiconque. Le dispositif Action Cœur de Ville engagé à Tulle va aussi permettre de développer les actions Cœur de Bourg pour redonner un nouvel élan à toutes les communes de l'agglo qui ont un bourg structurant. Il faut que les élus de l'agglo travaillent à cette dynamique, qu'ils aient confiance en la ville-centre. C'est l'intérêt de l'ensemble du territoire. Je prendrai toute ma part à cette dynamique.

Le nouveau Conseil municipal – les adjoints



JACQUES SPINDLER

68 ans, journaliste retraité

1^{er} adjoint. Communication interne et externe

« J'ai accepté cette délégation car il s'agit d'un domaine que je connais bien : j'y ai consacré toute mon activité professionnelle, comme journaliste puis comme directeur de la communication au Conseil départemental de 2008 à 2015. Dans une collectivité, la communication est indispensable pour faire connaître et expliquer les actions engagées par les élus. Mais il est nécessaire que la communication des habitants vers les élus soit davantage développée. Nous le ferons. En tant que premier adjoint, j'aurai un rôle d'animation, d'écoute et de coordination auprès des élus : leur action, c'est avant tout un travail d'équipe et la coordination est donc indispensable. Et j'aurai aussi un rôle de lien avec les services ».



SYLVIE CHRISTOPHE

55 ans, artiste-peintre

2^e adjointe. Actions sociales et sanitaires

« Adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités sous le mandat précédent, lorsque Bernard Combes m'a proposé de poursuivre cet engagement, j'ai accepté volontiers. Avec l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, nous avons beaucoup œuvré, notamment en ce qui concerne la prévention et le développement social local. Nous avons également développé le travail partenarial avec l'ensemble des institutionnels et ses associations. Je souhaite poursuivre ces missions avec l'équipe car je pense que nous ne sommes qu'au début de ce travail de coordination qui est dans l'ADN du CCAS. Il existe une réelle dynamique dans le développement social local, je m'engage à le défendre et à l'accompagner. J'ai également identifié deux nouvelles priorités sur lesquelles nous devons concentrer nos efforts : l'accès à l'alimentation et les situations psychiques complexes ».



GRÉGORY HUGUE

45 ans, fonctionnaire de Police

3^e adjoint. Cadre de vie (tranquillité, sécurité et propreté) et Affaires générales

« J'aime le travail de proximité en lien avec les habitants, agir pour améliorer le quotidien. Mon expérience professionnelle justifie ce choix et ma volonté de participer à la construction d'un projet citoyen. Aujourd'hui, la notion du bien vivre ensemble est une des préoccupations des Tullistes. Je souhaite poursuivre ce travail de proximité à travers mon autre délégation, celle des Affaires générales qui regroupe des services en lien avec les Tullistes et avec leur cadre de vie. Il faut recréer du lien, maintenir le contact avec l'ensemble de la population. En tant que maire-adjoint, j'ai une responsabilité et la possibilité de travailler en étroite relation avec le Maire et les élus. Ce travail d'équipe nous permettra de construire un Projet de ville qui correspond aux attentes de chaque habitant ».



STÉPHANIE PERRIER

42 ans, professeur de Sciences et Vie de la Terre au lycée

4^e adjointe. Environnement, Espaces verts, Mobilités et Santé environnementale

« L'environnement m'a toujours touchée, intéressée et en tant qu'enseignante, je tente aujourd'hui de faire prendre conscience à mes élèves de l'urgence climatique et de l'importance de modifier nos habitudes. Cette délégation est transversale, on la retrouve dans de nombreux domaines tels que l'urbanisme, les travaux, l'Action Cœur de Ville, etc. En tant qu'élue, je souhaite impliquer davantage les habitants dans les projets afin qu'ils comprennent les enjeux (notamment dans la santé) et qu'ils soient acteurs de ce qui se passe à Tulle. Il fait bon vivre dans notre ville et en m'appuyant sur les élus, les services, les associations et les Tullistes, je pourrai poursuivre ce qui a été engagé et surtout aller plus loin afin de préserver notre cadre de vie. La crise sanitaire a fait émerger les solidarités et les initiatives, nous devons les encourager ».



FABRICE MARTHON

43 ans, chef d'entreprise

5^e adjoint. Urbanisme, Action Cœur de Ville et Logement

« Le programme Action Cœur de Ville intervient dans de nombreux domaines : l'économie, le logement, l'environnement, le numérique, etc. J'ai souhaité poursuivre ce qui a été engagé sur le mandat précédent et être, en quelque sorte, le garant de ce qui a émergé lors de la concertation publique. Nous avons établi un outil de programmation urbaine pour être cohérent dans nos actions futures. J'espère que sur des sujets comme l'économie, l'emploi, l'amélioration de l'habitat et plus généralement la qualité de vie, nous pourrions également mener ce travail qui offre une plus grande visibilité de nos actions auprès de la population et des investisseurs sur ces thèmes essentiels à l'attractivité de la ville et de son territoire. En tant qu'adjoint au sein de cette équipe renouvelée, il est important pour moi d'exercer mon rôle de manière transversale au sein de ma collectivité mais aussi au sein de l'agglomération ».



SANDY LACROIX

40 ans, avocate

6^e adjointe. Éducation et Jeunesse

« Je suis sensible aux questions d'éducation et de jeunesse à la fois sur le plan personnel (issue d'une famille d'enseignants, maman de deux enfants) et sur le plan professionnel (formatrice depuis 12 ans et ex-animatrice). En tant qu'élue, je souhaite poursuivre et consolider l'existant, notamment en ce qui concerne l'éducation. Les axes d'interventions sont à définir avec l'équipe municipale mais il me semble important de redonner une place aux jeunes, de les consulter pour qu'ils s'investissent dans les projets. Il faut renforcer la participation citoyenne pour élever les consciences. Il est important pour moi d'échanger et de débattre avec les autres élus de la délégation car il s'agit d'un travail collectif qui fera émerger le meilleur de chacun d'entre nous ».



JÉRÉMY NOVAIS

33 ans, chef d'entreprise

7^e adjoint. Travaux

« Conseiller municipal durant l'ancien mandat, j'ai souhaité poursuivre l'aventure et je mesure ma chance de faire partie de cette équipe, notamment en prenant en charge la délégation travaux qui est celle qui m'a le plus intéressé jusqu'ici. Les travaux, c'est du concret ! On avance et ça se voit ! Je souhaite travailler de concert avec les agents municipaux et les conseillers à rendre Tulle la plus belle et la plus conviviale possible, que ce soit à travers des aménagements, la propreté ou le mobilier urbain. J'ai conscience que devenir adjoint est une grande responsabilité et une lourde tâche et afin de pouvoir m'investir pleinement, j'ai fait le choix de laisser de côté certaines de mes activités. Au-delà des projets d'aménagement de ce nouveau mandat, je compte travailler tout particulièrement sur une gestion au plus juste de l'argent de la collectivité ».



CHRISTIANE MAGRY-JOSPIN

69 ans, professeure d'histoire-géographie retraitée

8^e adjointe. Culture, Patrimoine et Jumelages

« J'ai beaucoup appris lors du mandat précédent sur cette délégation. J'ai une sensibilité particulière pour toutes les formes de cultures. La future Cité de l'accordéon et des patrimoines me tient à cœur. La musique est fédératrice, elle joue un rôle essentiel dans notre ville, c'est un marqueur de notre identité. Je souhaite également engager des actions autour du patrimoine. L'architecture de Tulle est atypique, nous devons la défendre et la valoriser. Durant cette crise sanitaire de nombreuses animations sont annulées et cela démontre leur importance dans notre quotidien. Je souhaite proposer aux associations qui le souhaitent des temps d'échanges et de rencontres pour s'ouvrir sur d'autres disciplines et mixer davantage les publics. J'ai conscience de l'ampleur du travail à accomplir et, en tant qu'adjointe, je veillerai à tisser des passerelles entre les délégations ».



STÉPHANE BERTHOMIER

47 ans, technicien atelier auto de la Gendarmerie

9^e adjoint. Sports

« Je compte m'investir à 100% dans mes nouvelles fonctions. En tant qu' élu sortant, je veux poursuivre le travail de mon prédécesseur Jean-Louis Soulier, dans le respect de ce qui a été accompli. Je souhaite, dans un premier temps, rencontrer chaque président d'association afin de faire un état des lieux et un point sur leur situation à l'issue de la crise sanitaire. De nombreuses problématiques vont être soulevées et je compte y apporter des réponses dans la mesure de nos possibilités. Il est important que la Mairie poursuive ses actions en faveur du sport, qu'elle aide les structures à évoluer, à progresser et à innover. Je suis impliqué dans la vie de la cité et je souhaite tout mettre en œuvre pour ne pas décevoir les administrés qui nous ont accordé leur confiance ».

Les conseillers municipaux



MICHEL BOUYOU

62 ans, directeur général de concessions automobiles

Commerce

« En tant que conseiller à l'économie, je souhaite mobiliser tous les acteurs de l'économie locale. Suite à la crise sanitaire il est important d'apporter notre soutien aux artisans et aux commerçants, notamment ceux du centre-ville déjà fragilisés ces dernières années. Je compte mettre mon expérience professionnelle et mon réseau au service de la collectivité afin de développer un partenariat plus important avec tous les acteurs du secteur économique (privés, publics). Il s'agit d'un travail d'équipe et de terrain avant tout. Tulle a de nombreux atouts, nous devons encourager les Tullistes à faire sa promotion, à valoriser leur ville à travers différentes initiatives ».

Conseiller
municipal
délégué



PATRICK BROQUERIE

49 ans, technicien des routes au Conseil départemental

Propreté urbaine, Accessibilité et Commémorations

« Le cadre de vie des habitants, la propreté urbaine et l'accessibilité sont des domaines qui me tiennent particulièrement à cœur. Je souhaite mettre à profit mon expérience professionnelle et mes connaissances au service des Tullistes. En ce qui concerne l'accessibilité, un des axes transversaux du Projet de Ville, mon rôle au sein de l'APAJH 19 et mon expérience personnelle sont un atout. Il faut que nous construisions, avec les services et les partenaires, un vrai projet, dans les déplacements par exemple ou encore les transports. Enfin pour conclure, j'ai un profond respect pour ce que nous ont transmis nos aînés : le devoir de mémoire, la transmission à la nouvelle génération et l'hommage aux disparus : c'est pourquoi j'ai souhaité m'investir au sein de la délégation commémorations. Les agents et les Tullistes pourront compter sur mon engagement et ma loyauté ».

Conseiller
municipal
délégué



PASCAL CAVITTE

51 ans, directeur d'un centre de formation

Pôle ressources, Personnel et Finances

« Je vois cette délégation comme un rôle majeur au sein du moteur de la ville au service des Tullistes. Les personnels sont les premiers ambassadeurs de la ville. Certains font un travail immédiatement visible d'autres sont plutôt en seconde ligne. Je m'efforcerais de travailler avec eux pour une gestion juste, avec considération et de bonnes conditions de travail pour que le service public si utile aux Tullistes soit le meilleur possible. Les finances sont également un enjeu important de ce mandat. La période va imposer de travailler avec beaucoup de profondeur notre gestion de la Ville pour pouvoir continuer à assurer les investissements nécessaires à notre attractivité. Je me vois donc «à l'arrière» pour assurer le fonctionnement de la Ville et préparer Tulle au renouveau des villes moyennes auquel je crois beaucoup pour l'avenir ».

Conseiller
municipal
délégué



SERGE HULPUSCH

57 ans, journaliste

Vie des quartiers

« Pendant plus de 20 ans, j'ai été au contact des habitants de notre département en tant que journaliste de terrain pour le journal l'Echo. Aujourd'hui, mon engagement en tant qu' élu au service des Tullistes est une forme de continuité. En effet, la délégation Vie des quartiers demandera un travail très transversal, qui requiert d'aller à la rencontre des habitants et de les écouter puisque nous entendons travailler de manière plus constructive, en impliquant des citoyens de chaque quartier. Notre ambition est de faire évoluer notre ville au plus près des Tullistes en prenant en compte leurs avis, tout en arrivant à mobiliser ceux qui, jusqu'ici, ne participaient pas forcément à la vie de la cité. Construire Tulle de demain, faire évoluer notre ville doit être un ouvrage collectif et je ferai en sorte d'être à la hauteur de la tâche ».



MICHEL BREUILH

67 ans, fonctionnaire d'Etat retraité

Relations Ville/Agglo

« La relation entre la ville-centre et son agglomération est devenue essentielle aujourd'hui, à travers les compétences croisées qu'exercent les 43 communes du territoire. Des compétences qui s'imbriquent et se complètent dans de nombreux domaines (développement économique, cadre de vie, habitat, mobilité...). C'est pourquoi la coordination de l'action des communes et de la ville-centre est un facteur essentiel de réussite : celui de l'attractivité de notre territoire. La nécessité de s'impliquer doit être partagée par tous les élus communautaires et municipaux. Je pense que chaque élu communautaire doit être pleinement conscient de son rôle au service de l'ambition collective. Quelle que soit ma place dans la future gouvernance de l'agglo, j'aurai ce rôle de catalyseur au sein de la nouvelle équipe municipale ».



CHRISTINE BUISSON-COMBE

63 ans, chargée d'études pôle habitat indigne et populations spécifiques

Actions sociales et sanitaires

« Pour ce deuxième mandat, j'ai accepté de m'investir pour la délégation Actions sociales et sanitaires car c'est un secteur qui m'est cher. Depuis maintenant 30 ans, je travaille dans le domaine du social et cette délégation me permettra d'ajouter une approche de terrain à mon expérience professionnelle. A ce titre, j'aimerais tout particulièrement pouvoir travailler sur la question d'un contrat local de santé mentale. Me rendre utile, aider ceux qui en ont besoin font partie de mon quotidien et avec cette délégation, je poursuis cet engagement. Je suis ravie d'intégrer une équipe de professionnels qui travaillent en transversalité avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du secteur. Cette approche correspond complètement à ma façon de voir les choses : j'aime travailler en équipe, à vrai dire, je crois que je ne sais pas travailler autrement ! »



CHRISTÈLE COURSAT

54 ans, formatrice en gestion au CFA

Sports

« Le monde associatif est un vecteur de cohésion sociale car il facilite l'intégration, la mixité sociale et le rapprochement des habitants. A Tulle, de nombreux événements sportifs rythment la vie de la cité et contribuent à son dynamisme. Les clubs font rayonner la ville au-delà de notre territoire. En tant qu'élue, je souhaite mettre à profit mes connaissances et soutenir les associations tullistes dans un contexte budgétaire particulier. Il faut repenser notre façon de nous engager, proposer des actions communes avec de nouveaux partenariats et travailler dans un esprit collaboratif. En tant qu'élue sortante, j'apporterai mon soutien à la nouvelle équipe municipale car il n'est pas toujours simple d'être élu. Je continuerai d'être à l'écoute des Tullistes afin de répondre au mieux à leurs questionnements ».



CHRISTINE DEFFONTAINE

64 ans, commerçante retraitée

Culture, Patrimoine et Jumelages

« Je suis une grande consommatrice de culture, je suis curieuse et j'aime découvrir de nouvelles choses. En tant que conseillère municipale, je vais voir ce qu'il se passe de l'intérieur et pouvoir œuvrer en ce sens. Ancienne commerçante dans le Trech, j'ai souvent entendu les habitants se plaindre ou critiquer les choix de la municipalité. Aujourd'hui, je souhaite être en mesure d'apporter des réponses, agir pour les habitants et défendre la politique menée par le Ville. En ce qui concerne la délégation des jumelages, je veux tenter de valoriser davantage les actions des Comités et leur donner plus de visibilité auprès des Tullistes qui souvent ne connaissent pas leur existence et leur rôle dans la cité ».

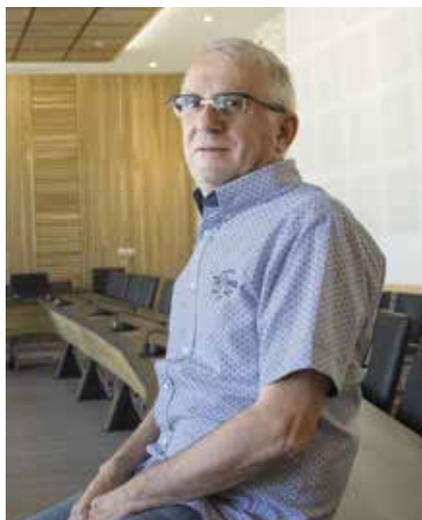


ANNIE DELAHAYES

62 ans, factrice

Education et Jeunesse

« Je suis quelqu'un qui aime le contact. Tulliste depuis peu, j'ai envie de m'investir dans ma ville et plus particulièrement mon quartier. Mon fils a participé à la création du skate parc au gymnase Lovy. Déjà, à cette époque, les jeunes avaient besoin d'un lieu pour se retrouver. Aujourd'hui, il y a un manque. En tant qu'élue, j'irai à la rencontre des jeunes pour connaître leurs besoins, leurs envies et m'appuyer sur les associations locales pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets personnels ou collectifs. Je souhaite poursuivre le travail engagé dans les écoles, notamment dans la restauration scolaire. Il est important pour moi de découvrir les services, de rencontrer les agents municipaux et de les associer à nos décisions car ce sont eux qui sont sur le terrain ».



YVON DELCHET

69 ans, ouvrier retraité

Sports

« J'ai choisi cette délégation car je suis engagé dans le milieu sportif depuis de nombreuses années. Président de la Ligue du Limousin de pétanque pendant 16 ans, membre de la Fédération Française et de différents organes au niveau départemental et régional, je connais parfaitement les rouages du milieu associatif sportif et je souhaite le mettre à profit. Mon investissement au sein de la municipalité est une façon de lui rendre ce qu'elle m'a donné. En tant qu'élu, il est important pour moi de faire connaissance avec tous les clubs de Tulle, de connaître leurs fonctionnements, leurs attentes, leurs besoins. Je souhaite aider à développer par exemple la pratique sportive pour les jeunes, les femmes et les personnes souffrant d'un handicap. La vie associative sportive permet de maintenir la cohésion sociale dans une ville, elle mixe différents publics, tous âges confondus et nous devons la soutenir ».



GÉRARD FAUGÈRES

63 ans, retraité de la Ville de Tulle, responsable du Pôle Bâtiments Exploitation

Travaux

« Après 40 années passées au sein des services techniques en tant qu'agent, j'ai logiquement choisi de mettre mes compétences au service de la délégation travaux. Mon expérience va me permettre de gagner du temps : en effet, je connais les services, leurs atouts et leurs difficultés. D'ailleurs, je souhaite travailler davantage avec les agents et valoriser leurs compétences. Nous avons des équipes de vrais professionnels. Avec Jérémy Novais, nous souhaitons également travailler sur un planning de travaux en entreprise et en régie pour les six années à venir. Cela nous permettrait de gagner en visibilité et en efficacité. En étant désormais élu, je poursuis mon engagement envers les Tullistes : j'aime le contact avec les habitants de cette ville et je souhaite continuer à leur être utile ».



ANA-MARIA FERREIRA

60 ans, infirmière libérale

Urbanisme, Action Cœur de Ville et Logement

« Forte de six années dans ce domaine, c'est toujours avec curiosité et intérêt que je m'investis dans cette délégation en lien avec mes convictions. Les projets sont nombreux et déterminants pour l'attractivité de la ville ainsi que pour l'amélioration du cadre de vie des plus démunis. Se loger est la deuxième préoccupation pour tout un chacun. Un chemin a été parcouru, mais beaucoup reste encore à faire pour une qualité et une adaptation du logement aux besoins de tous. Cette crise sanitaire vient confirmer qu'être bien chez soi c'est important pour la santé mentale et la qualité de la vie. Aujourd'hui, à nouveau élue à Tulle, c'est toujours avec volontarisme que je me mets au service des missions qui me sont confiées pour les Tullistes et les habitants du territoire. Il est urgent de promouvoir l'attractivité de nos communes par une politique d'amélioration de l'habitat ».



YVETTE FOURNIER

62 ans, directrice du CFA Bâtiment

Education et Jeunesse

« L'école est un lieu fédérateur et porteur d'ambition où évolue la jeunesse Tulliste. Je souhaite faire un état des lieux avec l'ensemble des associations de Parents d'élèves et des acteurs de l'école (Education nationale et agents municipaux). Nous souhaitons poursuivre ce qui a été fait sur le mandat précédent, notamment pour la restauration scolaire (circuits courts et bio) mais aussi, aller plus loin sur la question du soutien scolaire, de l'intégration, de l'ouverture aux pratiques culturelles et sportives et sur la fracture numérique. Les adolescents et les jeunes adultes ont également besoin d'une écoute et d'un accompagnement spécifique par la collectivité. La nouvelle équipe devra être vigilante sur le maintien de nos écoles et de nos centres de formation car ils contribuent à l'attractivité de notre territoire ».



ZOHRA HAMZAOU

67 ans, retraitée de la fonction publique

Affaires sociales et sanitaires

« Après avoir passé toute ma carrière dans le service public, j'ai souhaité poursuivre cet engagement en tant qu'élue. J'ai toujours eu à cœur d'aider les plus fragiles, et de faire en sorte d'améliorer leur quotidien. Au cours de ma carrière, j'ai développé un grand sens du contact et beaucoup d'empathie. Depuis que je suis à la retraite, je me suis investie bénévolement auprès du secours catholique où je donne des cours de français à ceux qui en ont besoin. Etre utile aux autres, pouvoir leur rendre service me rend heureuse et tellement de gens ont besoin d'être accompagnés et soutenus ! Aussi, c'est assez logiquement que je rejoins la délégation Actions sociales et sanitaires où je m'investirai plus particulièrement auprès des personnes âgées et/ou handicapées, en transversalité avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs qui œuvrent déjà dans ce sens ».



AÏCHA RAZOUKI

42 ans, comptable et responsable des ressources humaines

Education et Jeunesse

« J'ai envie de découvrir le fonctionnement des écoles primaires et de participer à l'élaboration des projets avec les enseignants, les parents d'élèves et les services. L'éducation et la jeunesse sont des domaines qui m'ont toujours intéressée. En tant que Tulliste, j'ai saisi l'opportunité d'intégrer l'équipe municipale pour rendre service aux habitants et me rendre utile. Il est important pour moi de proposer de nouveaux projets à destination de la jeunesse pour qu'elle reste davantage à Tulle. J'accompagne mes enfants dans leurs différentes activités extra-scolaires, en particulier le sport et malgré l'offre, il faut parfois aller en dehors de Tulle. Je suis quelqu'un qui travaille en équipe car pour moi chacun apporte ses idées et c'est de cette façon que l'on fait avancer les choses ; c'est ainsi que j'envisage mon rôle d'élue au sein de la nouvelle équipe ».



AYSÉ TARI

46 ans, directrice d'une association caritative

Urbanisme, Action Cœur de ville et Logement

« Lors du précédent mandat, j'étais élue dans les domaines de l'Action sociale et du Logement, deux sujets qui me tiennent particulièrement à cœur. Pour moi, il est important de poursuivre nos actions en faveur de l'habitat : un logement digne contribue au maintien de la population et à l'attractivité de la ville. Je serai une élue de terrain, disponible et à l'écoute des habitants pour tenter de résoudre les problématiques ; chacun doit pouvoir trouver sa place dans la cité. La nouvelle équipe municipale est dans une bonne dynamique, ayant à cœur d'œuvrer au bien-être de la commune. Le maire aura un rôle majeur pour la participation de chacun et la cohésion du groupe durant les 6 années du mandat ».



CLÉMENT VERGNE

21 ans, formateur en agriculture et apiculteur

Environnement, Espaces verts, Mobilités et Santé environnementale

« Ma profession m'a orienté dans ces choix : l'environnement, l'alimentation et la santé sont des domaines qui sont liés et qui m'intéressent. La question de l'environnement est au centre du programme que nous avons présenté aux Tullistes car il fait partie de leurs préoccupations. Je souhaite poursuivre le travail engagé lors du mandat précédent notamment dans le domaine de la restauration scolaire, du tri des déchets, de la charte zéro pesticide, etc. Il nous faudra aller plus loin en augmentant le verdissement de la ville et en créant de nouveaux aménagements. En privilégiant par exemple, des plantations capables d'absorber d'avantage de carbone. Nous souhaitons associer les associations et les habitants à la réalisation de nos projets afin d'établir les priorités. Une politique moderne, consciente des enjeux environnementaux et des contraintes budgétaires ».

LES
INFOS
EN
PLUS

UN RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? Travail, famille, argent, vie de quartier, projets... n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus pour aborder les sujets qui vous concernent et vous préoccuper.

Le secrétariat et le directeur de cabinet sont à votre écoute, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h) au 05 55 21 73 93 par mail secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr

Les conseillers municipaux de l'opposition



RAPHAËL CHAUMEIL

56 ans, enseignant de Lettres modernes

Conseiller municipal de l'Opposition

« En tant qu'élu sortant, je souhaite pouvoir engager un débat constructif avec la nouvelle majorité car lors du précédent mandat nous n'avons pas pu prendre la place qui devait être la nôtre. Le résultat des élections, dans le contexte de crise sanitaire, implique pour la majorité d'avoir un dialogue plus important avec les élus de l'Opposition. J'ai à mes côtés une nouvelle équipe, soucieuse de s'inscrire dans un vrai pacte démocratique, un nouvel élan qui, j'espère, nous permettra de peser dans les décisions de la municipalité dans des domaines tels que l'accompagnement social, l'embellissement de la ville ou encore la propreté urbaine. En tant qu'élu de l'Opposition, il faut souligner la difficulté de conjuguer vie professionnelle et communale. Je souhaite m'investir de nouveau au sein de la délégation des Finances car il s'agit d'un sujet majeur qui conditionne le fonctionnement des services et l'action politique ».



NATHALIE THYSSIER

49 ans, rédacteur territorial

Conseillère municipale de l'Opposition

« En tant qu'élus de l'Opposition, nous avons une position particulière au sein du Conseil municipal. Sur le précédent mandat, il a été difficile de mener des actions avec la Majorité. J'aime ma ville et j'ai souhaité poursuivre mon engagement afin d'apporter une alternative aux Tullistes et de maintenir une démocratie dynamique. Les élections se sont déroulées dans un contexte particulier et nous devons représenter les Tullistes qui nous ont apporté leur soutien. J'envisage de m'investir plus particulièrement au sein de la délégation dédiée aux Commerces car cela me tient à cœur et la municipalité ne s'est pas suffisamment engagée sur ce sujet. L'urbanisme est aussi un domaine dans lequel je compte m'impliquer car de nombreux aménagements ont été réalisés sans tenir compte de notre avis et ils ne correspondent pas aux besoins des Tullistes. Notre rôle au sein de Tulle agglo est aussi un enjeu primordial de ce mandat ».



JEAN-FRANÇOIS ROCHE

49 ans, officier sapeur-pompier

Conseiller municipal de l'Opposition

« Je suis Tulliste et j'ai souhaité m'investir dans ma ville car j'ai beaucoup de plaisir à y vivre. De par ma profession et mon engagement dans le milieu associatif, j'ai acquis une certaine maturité et j'ai décidé de m'investir sur le plan politique. J'ai des convictions, des envies et surtout je veux apporter mon aide à la gestion de la Ville. Certes, je suis un élu de l'Opposition mais nous souhaitons travailler sur des thèmes communs avec les élus de la majorité (pacte social, jeunesse, environnement, mobilité...). Nous différons dans les méthodes mais l'objectif reste le même pour l'intérêt commun. J'ai choisi de m'investir plus particulièrement au sein de la délégation Education et Jeunesse car ce sont des sujets qui m'intéressent et qui concernent de nombreux autres domaines comme le numérique ou encore l'environnement ».



ANNE BOUYER

67 ans, psychiatre retraitée

Conseillère municipale de l'Opposition

« Je souhaite mettre mes connaissances et mon expérience au service de la collectivité. Il s'agit de quelque chose de nouveau pour moi et je découvre progressivement le fonctionnement de cette instance. J'ai souhaité m'engager maintenant car j'ai cessé mon activité professionnelle et j'ai envie de participer davantage à la vie de la cité. J'aime ma ville, j'y ai fait ma vie et j'aimerais qu'elle soit davantage valorisée. J'espère pouvoir débattre de manière constructive avec l'ensemble des élus et trouver des solutions communes. La santé est un domaine important dans lequel je compte m'investir, tout comme la culture. Il faut élargir l'offre culturelle et proposer des événements plus populaires qui correspondent davantage aux attentes des Tullistes ».



HENRY TURLIER

62 ans, architecte

Conseiller municipal de l'Opposition

« Investi depuis toujours dans des associations humanistes, culturelles ou sociales ainsi que dans des instances professionnelles, je crois dans la valeur de l'intelligence collective. Je me suis engagé dans le débat politique en souhaitant contribuer à l'émergence du génie créatif des communes. Architecte de formation et de cœur, j'ai une passion pour l'urbain, l'aménagement de la ville, la recomposition des territoires. Je travaille sur les notions de développement durable, de qualité environnementale, de la frugalité heureuse qui sont des domaines prioritaires aujourd'hui. La crise du Covid19 a fait émerger de nouvelles coopérations. Elle a mis en lumière les nombreux atouts que pouvait offrir notre cité. Ils nous restent à les valoriser sans attendre. En tant qu'élus je souhaiterais pouvoir partager mon expérience et mon expertise dans les domaines de l'urbanisme et de la transition écologique ».



MICHELINE GENEIX

62 ans, retraitée comptable fiscaliste

Conseillère municipale de l'Opposition

« Retraitée depuis peu, j'ai souhaité m'investir dans ma ville. Il s'agit pour moi d'un nouvel engagement citoyen après celui que j'ai eu au niveau professionnel et associatif. Je suis élue dans l'Opposition mais élue avant tout pour ma ville, dans l'intérêt commun. J'ai envie de travailler de manière constructive avec les élus de la majorité dans différents groupes de travail, notamment ceux Pôle ressources, du sport et de la démocratie de proximité. Il est important pour moi d'œuvrer tous ensemble pour que Tulle redevienne une ville accueillante et attractive. Il y aura certainement des choix importants à faire sur le plan économique suite à la crise sanitaire par la nouvelle municipalité et nous veillerons à y être associés ».

Le Conseil communautaire en juillet

La Communauté d'agglomération de Tulle, Tulle agglo, exerce de nombreuses compétences. Certaines sont obligatoires, comme l'action économique ; d'autres résultent de la volonté des élus, comme la voirie intercommunale, les crèches, la collecte des déchets et les déchèteries, le TUT, le Centre aqua... L'instance de décision est le Conseil communautaire. Le nouveau sera installé à la mi-juillet.



Tulle agglo est composée de 43 communes regroupant près de 45 000 habitants sur un territoire qui s'étend sur 870 km². Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle comprend deux communes nouvelles issues de regroupements : Lagarde-Marc-la-Tour et Laguenne-sur-Avalouze.

Le Conseil communautaire est composé de 73 personnes qui sont élues au suffrage universel pour six ans en même temps que les conseillers municipaux. Le nouveau Conseil communautaire de Tulle agglo ne pourra donc être installé qu'après le deuxième tour des élec-

tions municipales puisqu'un second tour doit avoir lieu dans plusieurs communes du territoire de l'agglo.

Cette installation est prévue le 15 juillet. C'est à cette séance que seront élus le président, les vice-présidents et les autres membres du bureau.

LA REPRÉSENTATION DES COMMUNES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST MODIFIÉE

Chaque commune est représentée au Conseil communautaire en fonction de l'importance de sa population. Pour le nouveau mandat, cette représentation a été modifiée.

Jusqu'à présent, toutes les com-

munes disposaient d'un à trois sièges au Conseil communautaire, hormis Tulle qui en avait 21.

Dans la nouvelle instance, les 29 communes de moins de 1 000 habitants disposeront d'un siège, les 13 communes de plus de 1 000 habitants hormis Tulle en auront désormais deux chacune et la commune de Tulle en aura 18 (15 élus de la majorité municipale et 3 de l'opposition), au lieu de 21 (16 de la majorité et 5 de l'opposition) dans le précédent mandat.

 **Tulle agglo, rue Sylvain-Combes**
Ouvert du lundi au vendredi
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
05 55 20 75 00

MAJORITÉ MUNICIPALE

AU SERVICE DES TULLISTES

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général... »

Ainsi commence le texte de la Charte de l'élu local, qui est désormais lu et remis à chaque élu à la première réunion de tout nouveau Conseil municipal, partout en France. Appliquée cette année pour la première fois, cette obligation a été introduite par une loi en mars 2015.

Cette Charte, qui figure dans le Code général des collectivités territoriales, se termine ainsi : « Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions ».

Aux principes de cette Charte nationale, il s'en ajoute d'autres, qui inspireront les élus de la majorité tulliste tout au long des six ans qui viennent. Ces principes sont inscrits dans le programme que les électeurs tullistes ont majoritairement approuvé le 15 mars 2020.

Dans cette charte de la majorité, Bernard Combes définissait ainsi « la mission, le devoir des élus : s'occuper au plus près du présent, mais aussi et toujours préparer le futur, faire que la Ville s'inscrive dans le monde qui change, dans les attentes et les besoins qui évoluent sans cesse, qu'elle soit dans le mouvement sans laisser personne sur le bord du chemin.

« C'est une tâche exigeante, un travail jamais terminé et des résultats toujours perfectibles. »

Le programme approuvé par les Tullistes contient sept priorités d'égale importance : l'écologie ; l'urbanisme, la sécurité et le logement ; les solidarités et la santé ; l'économie, le commerce et l'emploi ; la jeunesse, l'éducation et le sport ; la culture et le patrimoine ; la participation citoyenne.

La mise en œuvre de certains projets inscrits dans ces priorités sera freinée par les conséquences de l'épidémie de coronavirus. L'urgence est en effet d'aider d'abord toutes celles et tous ceux que l'épidémie a mis dans les difficultés, qu'il s'agisse des entreprises, en particulier les commerces, des familles, notamment celles qui sont touchées par le chômage, des associations culturelles, sportives, sociales qui ont été au point mort pendant plusieurs mois.

Dans cette situation de crise, la Ville entend demeurer plus que jamais à l'écoute des Tullistes. Les élus comptent développer les échanges avec les habitants durant les six prochaines années, notamment avec la création de Conseils de quartier.



JACQUES SPINDLER
Premier adjoint

OPPOSITION MUNICIPALE

AU SORTIR DE LA CRISE • Après ce long silence, cette rupture liée à la crise du coronavirus, nous prenons à nouveau la parole dans ces colonnes de l'Opposition tulliste. Les élections semblent bien loin et vous êtes nombreux à nous apostropher sur les résultats des municipales. Jamais un Maire de Tulle n'aura été élu avec une base électorale aussi faible : 2300 votants soit 26% des électeurs vont décider du destin de notre ville pour les six années à venir. Cette fragilité originelle pourrait bien faire tanguer cette mandature quant à sa réelle légitimité. Au moment où la société française est ébranlée par des secousses institutionnelles, politiques, sociales, la représentation de l'expression des citoyens devient des plus sensibles. Il sera judicieux de gouverner cette ville dans le partage, dans le dialogue en s'inscrivant dans une véritable démocratie participative où seront enfin sollicitées toutes les sensibilités qui n'ont pu être présentes dans les urnes.

HOMMAGE TARDIF • N'ayant pas eu la possibilité de nous exprimer dans le précédent numéro du mois d'avril, victimes de la fêrue du Maire, je voudrais remercier tous mes colistiers pour la formidable campagne des municipales que nous avons accomplie ensemble durant les mois de février et mars. Je suis heureux qu'aucun membre de cette équipe n'ait contracté le covid 19 durant les multiples réunions que nous avons organisées. Suspender le porte-à-porte une semaine avant le premier tour nous aura certainement coûté électoralement mais je ne regrette pas d'avoir honoré ce principe de précaution.

LA NOUVELLE MAJORITÉ • En ce début de mandat, il est de bonne guerre de souhaiter bonne chance aux nouveaux membres de la Majorité et nous voulons croire que leurs premiers pas ne souffriront pas de leur manque d'expérience. Les deux premiers conseils municipaux ont été l'occasion de faire plus amplement connaissance, et nous espérons que cette concorde initiale perdure. Désormais l'Opposition tulliste est composée de six représentants dont vous avez pu découvrir les portraits dans ce numéro. Leur engagement pour Tulle est entier et ils piaffent d'impatience de porter les dossiers structurants de l'année à venir. Ils découvrent parfois avec quelque étonnement, le fonctionnement de notre collectivité. Il s'avère que l'installation de la nouvelle équipe a été des plus confuses du fait de nombreuses décisions contradictoires.

LE MUSÉE EN AVANT TOUTE • La première mesure de la Majorité a été de lancer le projet muséal sur le site de l'ancienne Banque de France pour un premier investissement de 5 millions d'euros. Ce choix semble des plus aventureux après cette crise sanitaire où l'Etat s'est endetté à la hauteur de 120 % de son PIB. Le montant des subventions annoncé ne sera certainement pas à la hauteur des projections prévues. Souhaitons que les Tullistes n'aient pas à porter la différence. Les impôts locaux sont déjà suffisamment disqualifiants pour notre cité.

Retrouvez la joie d'être ensemble durant cette période estivale....



RAPHAËL CHAUMEIL
Elu de l'opposition tulliste

Déménagement

Le service urbanisme de la Ville de Tulle vient de déménager dans ses nouveaux locaux au premier étage de l'Hôtel de ville. Il délivre notamment les permis de construire, les déclarations préalables de travaux, divers renseignements d'urbanisme et les autorisations de travaux dans les commerces.

Pour tous renseignements, contacter les agents du service urbanisme au 05 55 21 77 06 ou au 05 55 21 77 05 urbanisme@ville-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr
 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs : ne pas faire d'efforts physiques intenses, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir son logement à l'abri de la chaleur en fermant les volets dès le matin et boire de l'eau régulièrement. La salle de détente climatisée à la Résidence de Nacre est à votre disposition.

N'hésitez pas à signaler au CCAS toute personne de votre entourage, isolée et/ou susceptible d'avoir besoin d'un soutien particulier au 05 55 21 73 18

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 148 - été 2020

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10500 exemplaires
Dépôt légal : juin 2020



**VOTRE ÉTÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS !**



JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2020

DESTINATION Tulle

ANIMATIONS

CINÉMA

SPORT

CULTURE

PATRIMOINE

MUSIQUE

BALADE

 Ville de Tulle - Officiel

Toute la programmation à retrouver sur www.agglo-tulle.fr